

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	133 (2019)
<b>Artikel:</b>	Officiers suisses au service de rois de France décorés de l'Ordre de Saint-Michel 1554-1665
<b>Autor:</b>	Popoff, Michel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-825763">https://doi.org/10.5169/seals-825763</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Officiers suisses au service des rois de France décorés de l'Ordre de Saint-Michel 1554–1665

MICHEL POPOFF (AIH)



L'an de grâce de Notre Seigneur 1469, le premier jour du mois d'août, Louis XI, dit le Prudent, par la grâce de Dieu roi de France, institue à Amboise l'« *Ordre et aimable compagnie de monsieur saint Michel* », saint auquel il voue un culte tout particulier (saint Michel est le patron du royaume de France dès le règne de Philippe VI), dont il est le premier chef et souverain.

Le nombre de chevaliers est fixé alors à trente-six. Le principal insigne de cet Ordre nouvellement institué est un collier d'or orné de coquilles reliées les unes aux autres par des nœuds de doubles aiguillettes : à cette chaîne est suspendu un médaillon montrant une représentation de l'archange saint Michel, debout comme il se doit, terrassant le démon. Les chevaliers avaient l'obligation de porter ce collier quotidiennement par dessus leurs vêtements, lorsqu'ils étaient en public, sous peine de faire dire une messe et d'être astreints au don d'une aumône de 7 sous et 6 deniers tournois. En leur hôtel, à la guerre, à la chasse ou en voyage, ils portaient seulement l'image de saint Michel (dit petit Ordre) attachée à une chaîne d'or ou à un cordonnet qui sera obligatoirement de soie noire dès Henri II ou Charles IX.

Les statuts de l'Ordre stipulaient que le grand collier devait être d'un poids de deux cents écus d'or (l'écu au soleil, créé par Louis XI avait un poids de 3,45 grammes et valait 1 livre 13 sols tournois, soit un poids 690 grammes environ, et d'une valeur de 213 livres tournois, somme énorme à l'époque) et

ne pouvait être enrichi de pierreries. Ces colliers étaient la propriété de l'Ordre et ne pouvaient en aucun cas être engagés ou vendus. À la mort du chevalier ses héritiers devaient restituer le collier du défunt au trésorier de l'Ordre dans un délai de trois mois. Sous le règne de Henri II, d'après les livres de comptes de l'Ordre cités par Jean François Louis d'Hozier (Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits Fr. 32864, p. XV), un collier était encore estimé à « 300 écus d'or valant 45 sols pièce ».

Force est de constater que, très rapidement, cet ordre fut très généreusement distribué et que le chiffre de trente-six fut très largement dépassé pour atteindre plusieurs centaines. Cette situation amena Louis XIV à réformer profondément l'Ordre de Saint-Michel en 1665 et à fixer à cent le nombre de chevaliers.



Sceau de l'Ordre de Saint-Michel. 1701. Coll. Depaulis. © France. Archives nationales. Suppl. 7376.



À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques années avant la Révolution, Jean François Louis d'Hozier entreprit de mener à bien la rédaction et la compilation d'un *Recueil historique des chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel* ; les onze volumes de cette énorme somme – un océan – sont aujourd'hui conservés au Département des manuscrits occidentaux de la Bibliothèque nationale de France sous les cotes Fr. 32864-32874. Cet ensemble, destiné à être offert au public, ne fut jamais imprimé du fait des événements. La page 540 du manuscrit Fr. 32870 porte d'ailleurs la mention suivante : « *L'auteur auroit désiré pouvoir donner une suite à son ouvrage et il commençoit même à s'en occuper lorsque la révolution Françoise a mis obstacle à ses recherches par la destruction de tous les monuments qui renfermoient des pièces très curieuses et très intéressantes relatives à l'Ordre de Saint-Michel ; il se trouve donc réduit à quelques débris échappés de cet ouragan révolutionnaire & qu'il va établir avec le plus d'ordre qu'il luy sera possible* ».

C'est de cet ensemble (en voie de publication intégrale par nos soins) riche de 4902 entrées que nous extrayons ces 21 notices de militaires suisses décorés de l'Ordre de Saint-Michel au service des rois de France. Soulignons qu'en absence de statistiques définitives la Suisse est probablement le pays étranger ayant donné le plus grand nombre de récipiendaires à cet Ordre.<sup>1</sup>

\* \* \*



(1) [Fr. 32864, p. 576] « Théodore In der Halden (son père avoit été tué à la bataille de Novarre en 1513), chevalier, colonel des Cantons, baily de Bellinzone en 1538, et landamme du canton de Schweitz en 1549, 1555, 1559 et 1570, servit dans plusieurs expéditions en France; se distingua en 1544 comme capitaine dans la guerre de François I<sup>er</sup> contre l'empereur Charles V, et mérita par sa valeur d'être fait chevalier à la bataille de Renty en 1554. »

[Semble bien être le premier Suisse à être décoré de l'Ordre de Saint-Michel. DHBS I 322-323. Anderhalten : *d'azur à un croissant figuré d'or posé en fasce sur un mont de trois*

<sup>1</sup> Nous dédions ces quelques lignes à la mémoire du lieutenant-colonel Karl Josef von Bachmann et des Gardes suisses victimes de la journée du 10 août 1792.

*coupeaux de sinople, issant de la pointe de l'écu, surmonté de deux étoiles du même, accompagnées en chef d'une croisette d'argent. – (MP 453)]*



(2) [Fr. 32866, p. 1526] « Guillaume Tuggener, ou Tugginer, colonel de plusieurs compagnies suisses, fut connu sous le nom de *Frolich*. Il se rendit célèbre dans les guerres de son temps et se trouva sous François Ier à plusieurs batailles avec le brave colonel Frolich son oncle, et à la bataille de Cerisoles en 1544, à la reprise de Boulogne sur les Anglois et en d'autres occasions. Il fut ensuite homme d'armes de la compagnie d'ordonnance du connétable Anne de Montmorency qu'il suivit à la bataille de Saint-Quentin en 1557, fut du voyage de Luxembourg et se trouva à la prise de Mariembourg ; il fut ensuite truchement du roy en l'expédition de Calais lorsque le duc de Guyse reprit cette place sur les Anglois et nommé à cette époque capitaine d'une compagnie suisse. Il continua ses services au roy Charles IX et les marques de valeur qu'il donna à la bataille de Dreux en 1562 lui méritèrent de ce monarque des lettres d'anoblissement et des provisions de la charge de l'un de ses écuyers tranchants. Il fut ensuite élu chef de plusieurs compagnies suisses qui furent envoyées au secours du roy pour la conservation de la couronne, et combattit à leur tête aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac et de Montcontour en 1567 et 1569. Il se retira depuis à Soleure où il fut fait sénateur quoiqu'il fut né à Zurich le 29 juin 1526, et mourut en la ditte ville de Soleure le 22 may 1591. Voyez l'*Histoire militaire des Suisses* par M. le baron de Zur Lauben, Paris, 1751, t. IV, p. 442. On ignore sa filiation et ses armes. »

[J. B. Rietstap, *Armorial général*, t. II, p. 948 : *écartelé au 1 et 4 d'or à la grappe de raisin au naturel ; au 2 et 3 d'azur à une étoile d'or, et les mêmes armes avec sur le tout un écusson échiqueté de gueules et d'or, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or.* DHBS VI 707 : *écartelé, au 1 & 4 d'or à la grappe de raisin d'azur tigée et feuillée de sinople ; au 2 et 3 d'azur à une étoile d'or à six rais.* AHS 1897/144. – (MP 1796)]



(3) [Fr. 32867, p. 382] « Gaspard Gallaty, colonel du régiment des Gardes suisses, né à Glaris en Suisse en 1539, vint en France sous Charles IX, & se trouva à la bataille de Montcontour en 1569,

au siège de La Rochelle en 1573, à la Journée des barricades en 1588, & à celle de Tours en 1589. À la mort d'Henry III il fut des premiers à reconnoître le roy de Navarre comme le successeur légitime de la couronne & cette résolution qu'il prit avec 3 autres colonels Suisses fut, au rapport des historiens de ce tems, le salut du nouveau roy dans ce moment critique ; il contribua beaucoup en 1589 au gain de la bataille d'Arques par la résistance qu'il fit dans l'attaque de la prairie ; donna aussi les plus grandes marques de valeur à la bataille d'Yvry en 1590, & aux sièges de Rouen & de Laon. Le roy voulant lui donner une preuve de la satisfaction qu'il avoit de ses importants services lui accorda une gratification de 4000 écus le 7 avril 1590. Il leva en 1606 un régiment Suisse de son nom & obtint du roy en 1610 une nouvelle commission pour en lever un autre de 3000 Suisses. En 1614 il leva pour la 4<sup>e</sup> fois un régiment de 3000 hommes de sa nation, & ce fut de ce corps qu'au mois de mars 1616 Louis XIII tira des compagnies pour former le régiment de ses Gardes suisses dont il le fit colonel. Henry III lui avoit accordé dès le mois d'avril 1587 des lettres de chevalerie en considération des :

*« grands & notables services qu'il avoit rendus à la Couronne depuis 24 ans, s'étant trouvé en plusieurs batailles & rencontres, nommément à la bataille de Montcontour où il étoit capitaine sous le feu colonel Clery ayant aidé à conduire les troupes de son régiment, & défait deux régimens de lansquenets, & depuis au siège de La Rochelle, & en trois voyages qu'il avoit faits en Dauphiné avec troupes de gens de guerre de sa nation. Ayant par deux fois commandé en qualité de colonel tant dans l'armée du duc de Mayenne que dans celle de M. de La Valette & du duc d'Épernon où il avoit été par plusieurs & diverses fois navré & blessé de coups mortels & si dangereux que les médecins & chirurgiens avoient maintes fois désespérés du recouvrement de sa guérison ».*

Dans d'autres lettres du roy Louis XIII du mois de may 1637 ce monarque rappelle encore les :

*« grands & notables services du feu Gaspard de Gallaty qui aux batailles de Montcontour, d'Arques, d'Ivry, & en toutes les batailles, sièges & rencontres de guerre faites sous les règnes de François II, Charles IX, Henry III & Henry IV, s'étoit toujours fait signaler & avoit rendu de si grandes preuves de sa générosité que sa mémoire en seroit à jamais glorieuse ».*

Il mourut au mois de juillet 1619. Nommé au mois d'avril 1587 (*Histoire militaire des Suisses*, par M. le baron de Zur Lauben). On lit aussi dans le *Recueil manuscrit des chevaliers de Saint-Michel* fait en 1620 par Pierre d'Hozier, gentilhomme ordinaire de la Maison du roy (*Bibliothèque du roy*) qu'il fut reçu *Chevalier de cet Ordre* par Henry III au retour du voyage de Flandres. Il étoit fils du capitaine Gaspard Gallaty qui se rendit célèbre dans les guerres de François I<sup>er</sup> contre l'empereur Charles V. Ses armes : *d'or à une montagne de sinople de 3 coupeaux & deux cornes de chamois de sable adossées, mouvantes de la cime du 2<sup>nd</sup> coupeau* »

[DHBS III 310, Gallati : *d'or à deux cornes de chamois au naturel soutenues de trois monts de sinople. – (MP 2505)*]



(4) [Fr. 32869, p. 5] « Louis Wichsser, colonel d'un régiment suisse de son nom & landamme du canton de Glaris où il étoit né, , se signala aux sièges de Chartres & de Noyon, & le roy Henry IV l'anoblît & le créa chevalier au mois de janvier 1596, en considération des services qu'il lui avoit rendus à la bataille d'Ivry & aux sièges de Paris, de Pontoise & de Rouen. Nommé après la bataille d'Ivry (*Recueil manuscrit des chevaliers de Saint-Michel fait en 1620 par Pierre d'Hozier, gentilhomme ordinaire de la Maison du roy* (*Bibliothèque du Roy*)). Ses armes : *de ... à une bande de ... emmanchée de quatre pièces de ...* »

[Les armoiries données par d'Hozier sont probablement décrites d'après une empreinte sigillaire ce qui explique l'absence de couleurs. DHBS VII 299–300, Wichser : *de sable à une barre d'argent chargée de trois pointes de gueules*. AHS 1905, p. 95. – (MP 2505)].



(5) [Fr. 32870, p. 167] « Fridolin Hussy, colonel du régiment des Gardes suisses, fut d'abord en 1606 capitaine du régiment de Gallaty ; obtint en 1611 la charge de Landamme du canton de Glaris catholique qu'il résigna en 1614 pour rentrer au service de France. Il leva la même année une compagnie de 300 hommes pour le nouveau régiment de Gallaty ; se rendit maître en 1615 de la ville de Sens, & en 1616 sa compagnie ayant été incorporée dans le régiment des Gardes suisses, il fut nommé colonel de ce régiment en 1619 après la mort du colonel Gallaty. Ayant été

envoyé en 1621 pendant le siège de Montauban avec 200 Suisses du régiment des Gardes pour s'opposer au passage du secours des ennemis, il fut blessé dans cette occasion. Le colonel Hassy mourut au mois de novembre 1626. 1624, traité du 15 août (*Code militaire des Suisses* par M. le baron de Zurlauben, Paris, 1764, t. 2, p. 139). Il avoit été admis dans cet Ordre sous ce règne [Louis XIII] (*Histoire militaire des Suisses*, par le même auteur). On ignore sa filiation & ses armes »

[DHBS III 741 : Hæssi / Hessi, ne donne pas d'armoiries. *Historisch-biographisches Lexikon der Schweiz*, IV 47 Wappen : *in Blau eine goldene Lilie* = d'azur à une fleur de lis d'or (concession royale?). Fridolin, Hauptmann im franz. Regiment Gallati 1600, Landammann 1613, wiederum in französischen Diensten 1614, Oberst im Garderegiment und Ritter des S. Michaelordens 1619, zeichnete sich 1621 bei der Belagerung von Montauban aus, † Nov. 1626. J.-B. Rietstap, *Armorial général*. 2e éd. refondue et augmentée, t. 1, p. 943, *d'azur à la fleur de lis d'or, cantonnée de quatre étoiles du même*. – (MP 3834)]



(6) [Fr. 32870, p. 180] « Conrad de Zur Lauben, baron de Thurn & de Gestellenbourg, colonel du régiment de Zurlauben Suisse, né à Zug le 10 may 1571 fut d'abord lieutenant dans les troupes Suisses sous Henry III, puis en 1590 chancelier du canton de Zug, dignité qu'il exerça pendant 22 ans, baily de Cham en 1592, conseiller intime de Zug en 1604, baily d'Hunenberg en 1605 & pendant onze années consécutives ; stathalere ou second chef de son canton en 1613 & landamme ou premier chef ez années 1614, 1615 & 1616. Étant député au nom de la République de Zug il renouvela à Paris en 1602 l'alliance des cantons avec le Roy Henry IV, il leva au mois de mars 1619 une compagnie de 300 hommes du régiment des Gardes Suisses ; fut envoyé en 1623 en ambassade vers le Roy Louis XIII par les cantons catholiques qui le nommèrent en 1624 leur plénipotentiaire pour calmer les troubles de la Valteline. Étant colonel d'un Régiment suisse de son nom levé par les cantons catholiques, il servit avec honneur dans la Valteline en 1626, & étant ministre plénipotentiaire des mêmes cantons il aida à pacifier le pays de Vallais, il fut encor député de son canton pour assister à un grand nombre de Diettes du Corps Helvétique, & mourut à Zug le 31

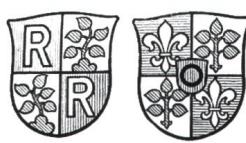
mars 1629. Il est auteur d'un traité imprimé de *Concordia fidei* ouvrage fort estimé. Nommé le 11 février 1626, fut reçu par le Maréchal de Bassompierre, chevalier des Ordres du Roy & ambassadeur en Suisse (*Histoire militaire des Suisses*, par M. le Baron de Zurlauben) ».

Il estoit fils de Bont de Zur-Lauben, baron de Thurn & de Gestellenbourg, baily d'Hunenberg, Landamme de Zug, capitaine au régiment des Gardes suisses, & de Régulle de Colin. Ses armes : écartelé, au 1 d'or à une tour de sable crénelée de 3 créneaux & une bordure de sable ; au 2 d'azur au lion d'argent tenant un tronc d'arbre d'or, les feuilles & les racines de même posées 2 & 1, & une bordure d'or ; au 3 d'azur au lion d'argent rampant de droite à gauche, tenant aussy un tronc d'arbre d'or, les feuilles & les racines de même posées 2 & 1 ; au 4 d'or au tronc d'arbre de sinople feuillé de même 2 & 1 mouvant d'une motte de terre de sinople accostée de deux autres mottes de même [i. e. mont de trois coupeaux], & une bordure de pourpre ; & sur le tout un écu d'azur à une fleur de lys d'or (par concession du Roy Charles IX à sa famille) ».



[DHBS V 538–539 : armoiries : originairement : *d'azur à trois feuilles de sinople* (1–2). Georg von Vivis, *Die Wappen der Familie Zurlauben von Zug*, in : AHS 1897, p. 111–114 & 1 f. de pl. en coul., donne des armoiries beaucoup plus simples : écartelé au 1 & 4

*d'or à la tour de sable* ; au 2 & 3 *d'azur au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, tenant un écot feuillé de sinople* ; sur le tout un écu d'azur à la fleur de lis d'or. Les armoiries reproduites dans cette entrée proviennent de l'article de G. v. Vivis, ci-dessus référencé. – (MP 3868)]



(7) [Fr. 32870, p. 181] « Henry de Reding, capitaine au régiment des Gardes suisses, fut baily de la comté de Baden en 1607, landamme du canton de Schweitz pendant les années 1612, 1616 & 1628, & banneret, puis l'un des trois ambassadeurs que les cantons catholiques députèrent au Roy Louis XIII en 1634. Nommé le 11 février 1626 (*Histoire militaire des Suisses*, par M. le Baron de Zurlauben), prêta serment en cette qualité le 20 avril 1630 (*Original. Bibliothèque du Juge d'armes de France*). Il estoit fils de Rudolf de Reding, chevalier, landamme du canton de Schweitz & colonel

d'un régiment suisse au service d'Henry III. Ses armes : *d'azur à un R d'argent ; écartelé de ... à une croix de ... à double traverse, bezantée de ...* [certainement une mauvaise interprétation de la branche de tilleul] »

[Rietstap : écartelé, au 1 & 4 de gueules à la lettre R d'argent ; au 2 & 3 d'argent à une branche feuillée de sinople posée en pal. DHBS V 405–409 ; armoiries, p. 406 : les armoiries originelles ne présentent qu'une *lettre R majuscule* en écriture gothique ou latine (sceau d'Ital l'Ancien, cité jusqu'en 1447). Le landamann Georg († 1583) utilisa le premier des armoiries qui seront plus tard généralement adoptées par la famille : écartelé, au 1 & 4 de gueules à la lettre R d'argent ; au 2 & 3 d'argent à la branche de tilleul à cinq feuilles de sinople sur un mont de trois coupeaux du même. Depuis le milieu du XVIIe siècle d'autres armoiries furent encore en usage et confirmées officiellement (...) par l'octroi de la lettre patente en 1818 : écartelé, au 1 & 4 d'azur à la fleur de lys d'argent ; au 2 & 3 d'argent à la branche de tilleul de sinople ; sur le tout de gueules à l'anneau dit de La Marche de sable. Les armoiries des Reding de Frauenfeld sont d'après la lettre de noblesse de 1688, écartelé, au 1 & 4 d'argent à la branche de tilleul de sinople ; au 2 & 3 d'argent à trois fasces ondées d'azur ; sur le tout d'or à l'aigle bicéphale couronnée de sable. AHS 1902/45 ; 1904/38. – (MP 3869)]



(8) [Fr. 32870, p. 237] « Jean-Ulric Greder, colonel du régiment des gardes suisses, né à Soleure le 20 février 1574, servoit des l'an 1606 en qualité de capitaine au régiment de Praroman, & leva en 1614

une nouvelle compagnie pour le régiment de Gallaty incorporée en 1616 dans le régiment des Gardes suisses dont il fut fait colonel au camp devant La Rochelle le 15 7bre 1628 datte de sa prestation de serment en cette qualité. Il donna des preuves de sa valeur en plusieurs occasions, & mourut à Soleure le 27 may 1639. Nommé en 1629 (*Histoire militaire des Suisses, par M. le baron de Zur Lauben*). On ignore sa filiation & ses armes ».

[DHBS III 540 : *d'azur à une patte de canard d'argent coupée de gueules et accostée de deux fleurs de lis d'or.* – (MP 3955)]



(9) [BnF ms fr. 32870, p. 331] « François d'Affry, seigneur de Juvisy, colonel du régiment d'Affry suisse, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, lieutenant des cent Suisses de sa Garde au mois de may 1624 & gouverneur de la principauté de Neufchâtel par lettres du duc de Longueville en 1628 ; fut d'abord capitaine d'une compagnie de 300 hommes au régiment d'Am-Rhyn depuis 1625 jusqu'au 12 mars 1627 ; leva un régiment suisse au service du Roy le 29 mars 1630, un autre de la même nation en 1635 portant aussy son nom, & au mois d'avril 1639 une compagnie de 200 hommes au régiment des Gardes suisses. Il obtint en 1644 la dignité d'avoyer de Fribourg, & il mourut en cette ville en 1648. Nommé sous ce règne [Louis XIII] (*Histoire militaire des Suisses* par M. le baron de Zurlauben). On ignore sa filiation. Ses armes : *d'argent à trois chevrons de sable.* »

[DHBS I 111–113 : *chevonné d'argent et de sable ou d'argent à trois chevrons de sable.* – H. de Vevey-L'Hardy, *Armorial du canton de Fribourg*, II p. 11–13. – (MP 4191)]



(10) [BnF ms fr. 32870, p. 339] « Rodolphe baron de Schauenstein, d'abord colonel d'un régiment entretenu pour la France dans la Valteline en 1624, fut nommé l'année d'après colonel d'un régiment Grison. Nommé sous ce règne [Louis XIII], est qualifié de *chevalier de l'Ordre du Roy* dans l'*Histoire militaire des Suisses* par M. le baron de Zurlauben, Paris, 1751, t. 2d, p. 117. Il estoit fils du colonel Rodolphe de Schauenstein, ses armes sont inconnues ».

[Rietstap : Schauenstein, *de gueules à trois poissons d'or posés en fasce & rangés en pal.* DHBS V 787–788 : *fascé de gueules et de vair de six pièces à une bande d'or brochant.* À côté de ces armes de famille, les Schauenstein adoptèrent celles des Ehrenfels : *de gueules à trois poissons d'argent aux nageoires d'or posés en fasce.* – (MP 4209)]



(11) [BnF ms fr. 32870, p. 339] « Jean Henry Zum Brunnen, colonel d'un régiment suisse entretenu par la France dans la Valteline & landamme du canton d'Ury en 1621 & 1637. Nommé sous ce règne [Louis XIII], est rappelé avec la qualité

de chevalier de l'Ordre du Roy dans l'*Histoire militaire des Suisses* par M. le baron de Zurlauber, (t. 2<sup>d</sup>, p. 53). On ignore sa filiation & ses armes ».

[Rietstap : Zum Brunnen, *d'or à l'étoile de gueules*. DHBS V 486–487 ; armoiries : 1. *d'or à un moulinet de gueules* ; 2. *de gueules à une fontaine monumentale d'argent*. – (MP 4211)]



(12) [BnF ms fr. 32870, p. 342] « Jaques Fegelin, lieutenant des cent Suisses de la Garde du roy, & colonel d'un régiment suisse de son nom qu'il leva en 1614, avoit été d'abord capitaine au régiment de Praromann en 1606 ; il leva encor en 1616 un autre régiment de même nation ; fut nommé lieutenant des cent Suisses au mois de juillet 1619 & fut député au nom de son canton aux Diettes de Baden ez années 1612, 1613, 1615, 1616 & 1618, il fut encor nommé par les treize cantons en 1620 pour représenter au Roy les griefs de la compagnie des cent Suisses, & mourut à Fribourg le 10 janvier 1624, âgé de 68 ans. Nommé sous ce règne [Louis XIII] (Voyez : *Histoire militaire des Suisses* par M. le baron de Zurlauber. On ignore sa filiation & ses armes ».

[DHBS III 74–75 : Fégely, Voeguilly, Voegelli, Voegellin : armoiries, par concession de Louis XI en 1480, *d'azur à la bordure de sable, un écusson de gueules en abîme, bordé d'or et chargé d'un faucon d'argent* (confirmées par Henri III en 1574, en faveur des branches de Seedorf et de Vivy) ; par concession de l'empereur Léopold I<sup>er</sup> en 1692, à la branche de Prez et Autigny : *de gueules au faucon d'argent, becqué et membré d'or* ; à la bordure d'or. Alfred d'Amman, Lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des familles fribourgeoises, in : AHS 1922, p. 23–24 ; AHS 1924, p. 104–108 : Flégely. 1480 : *d'azur à la bordure de sable ; en abîme un écusson de gueules à la bordure d'or et chargé d'un faucon d'argent*. Je ne connais ni peinture, ni sceau, ni cachet portant ces armoiries ; il semble que la famille n'ait pas tardé à transformer l'écusson en écu, portant dès lors *de gueules à la bordure d'or et chargé d'un faucon d'argent*. – H. de Vevey-L'Hardy, *Armorial du canton de Fribourg*, III p. 41–45. – (MP 4218)]

(13) [BnF ms fr. 32870, p. 342] « Caspar Pfiffer de Mauvensée, de Lucerne, capitaine au Régiment des Gardes suisses, leva en 1614 conjointement avec Christophe Feer une compagnie de 300



hommes pour le régiment de Gallaty laquelle fut la 1<sup>ère</sup> des 5 compagnies qui formèrent en 1616 le nouveau régiment des Gardes suisses, & mourut à Toulouse au mois d'octobre 1621. Nommé sous ce règne [Louis XIII] (Voyez : *Histoire militaire des Suisses* par M. le baron de Zurlauber, qui lui donne la qualité de chevalier de l'Ordre du Roy, tome 2, page 49. On ignore sa filiation & ses armes ».

[DHBS V 279–282 : Pfyffer, armoiries primitives : *d'or à une anille de sable* ; branche Pfyffer de Mauensee : *de sable à une fleur de lys d'or* ; à la bordure d'or. Josef Anton Haefliger, *Luzerner Wappen- und Adelsbriefe*, in : AHS 1923, p. 132–134 (n° 12 : lettres de François II, roi de France, de février 1559 ; n° 13 : lettres de Charles IX, roi de France, du 2 juillet 1563) ; p. 175–177 (n° 14 : lettres de l'empereur Maximilien II du 4 mai 1566 ; n° 15 lettres d'Henri III, roi de France, de mars 1577, fig. 261 = *d'or à une anille de sable accompagnée de trois fleurs de lis d'azur, une en chef et deux en flancs*. – (MP 4219)]



(14) [BnF ms fr. 32870, p. 417] « Caspar Freuler, colonel du régiment des Gardes suisses, étoit né dans le canton de Glaris catholique. Il fut nommé le 22 juillet 1619 capitaine de la compagnie entière dans le Régiment des Gardes suisses du colonel Gallaty son ayeul maternel, ensuite colonel de ce régiment le 15 juillet 1635, & fut anobli par Louis XIII au mois de May 1637 en considération de ses services signalés & pour avoir assisté à 18 sièges de places. Il mourut en 1651. Nommé en 1646 (*Histoire militaire des Suisses*, par M. le baron de Zurlauber). Ses armes : *de gueules à un sauvage nud d'argent debout, ayant la tête couverte de feuilles de sinople, tenant de la main droite une fleur de lys d'or, & de la gauche une flèche à la pointe & aux plumes d'argent, ayant le bois de sable* ».

[DHBS III 210 : *de gueules à un buste de femme* (pas d'illustration) ; la version allemande (t. III, p. 329) donne plus succinctement : « ein Frauenbild in Rot », armoiries portées par la famille de ce nom au canton de Schaffhouse. AHS 1910, p. 225–226. Cf. n° 19 : les armoiries de cette famille sont des armoiries parlantes, toutes les branches semblent descendre d'une famille Frauen et contrairement

au blasonnement donné par M. d'Hozier les armoiries de cette branche ne montrent pas un « *sauvage nud* » mais une *sauvage nue*. Cf. n° 19. – (MP 4351)]



(15) [BnF ms fr. 32870, p. 425]  
« Louis de Roll, bourgeois & du Grand conseil de Soleure, colonel d'un régiment suisse au mois de février 1642, & gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy

par lettres du 25 mars de la même année, avoit été nommé d'abord capitaine d'une compagnie au régiment des Gardes suisses le 13 juillet 1635 ; il se signala au siège de La Rochelle, au secours de Cazal, aux barricades de Suze, aux sièges de La Capelle, de Landrecies, de Pignerol, de Thionville, de Piombino & de Portelongone, au combat de Cresmone & au siège d'Hesdin. Il mourut à Soleure le 10 may 1652. Nommé le 31 juillet 1648 (*Histoire militaire des Suisses*, par M. le baron de Zurlauben). On ignore sa filiation & ses armes ».



[Rietstap II : 596 : écartelé, au 1 & 4 d'azur à la roue d'or posée sur une terrasse rocheuse d'argent ; au 2 (& 3) coupé d'argent & de gueules, au lion de sable issant du trait du coupé ; DHBS V 534-536 : écartelé, au 1

& 4 d'azur à une roue d'or accompagnée en pointe d'un mont d'argent (armoiries anciennes) ; au 2 & 3 coupé d'argent et de gueules, au lion de sable naissant en chef = diplôme de baron de 1698. Les Roll du canton d'Uri portaient : écartelé, au 1 & 4 d'azur au lion d'or ; au 2 & 3 de gueules à la fasce d'argent accompagnée en chef d'une roue d'or, et d'un besant d'argent en pointe, suivant la gravure donnée ; tandis que le blasonnement l'accompagnant s'énonce (selon le diplôme de baron de 1690 ?) comme suit : écartelé, au 1 & 4 coupé d'azur à la roue d'or et d'or au basant d'argent, à une fasce d'argent brochant sur la partition ; au 2 & 3 de gueules au lion d'or ; sur le tout à la bande d'argent et de sable (sic). – (MP 4373)]



(16) [BnF ms fr. 32870, p. 428]  
« Jean Victor de Wallier, conseiller d'État de la ville & canton de Soleure, capitaine au régiment des Gardes suisses nommé le 20 7bre 1648 & gentilhomme ordinaire

de la Chambre du Roy par lettres du 19 8bre 1649. Reçu le 26 7bre 1649 (*Histoire militaire des Suisses*, par M. le baron de Zurlauben). On ignore sa filiation & ses armes ».

[Rietstap, *Armorial général ...*, 2<sup>e</sup> éd., tome II : 1042, écartelé, au 1 & 4 de gueules à la fasce d'or à la fleur de lis mouvant de la fasce, accompagnée en pointe d'une étoile, le tout du même ; au 2 & 3 d'azur à la croix ancrée d'argent ; DHBS VII 32-33 : Vallier, famille éteinte (...) devint au XVI<sup>e</sup> siècle bourgeoise de Soleure où elle orthographia son nom Wallier. Armoiries primitives : d'azur à la croix de Saint-Maurice d'or. En 1524, Pierre et Jean (...) furent anoblis par les cantons. Ils portèrent, dès lors, les armes suivantes : écartelé, au 1 & 4 de Vallier ancien ; au 2 & 3 de gueules à la fasce d'or accompagné en chef d'une fleur de lys au pied coupé, et en pointe d'une étoile du même, ou d'argent, qui est Cressier. *Nobiliaire du pays de Neuchâtel*, p. 39 n° 139, in : AHS 1900 & 1897, *Nobiliaire du pays de Neuchâtel*, n° 52, p. 143-144. – (MP 4384)]



(17) [BnF ms fr. 32870, p. 459]

« Jean-Rodolphe Werdmuller, lieutenant général des armées du Roy & commandant au château d'If, né en 1614, servit d'abord comme volontaire sous le Maréchal

de Schomberg & se trouva à la bataille de Carcassonne ; entra ensuite en 1633 au service de Suède comme ayde de camp du comte de Horn, & en 1640 il leva un régiment Suisse au service de Venise ; rentra au service de France en 1654 en levant une compagnie de 200 hommes au Régiment des gardes Suisses avec rang de colonel & s'acquitta si bien de diverses expéditions dont le chargea M. de Turenne qu'il le présenta au Roy comme l'officier le plus capable de commander l'armée françoise en son absence ; il fut nommé en conséquence lieutenant général des armées du Roy le 25 9<sup>bre</sup> 1655 sans avoir même passé par le grade de maréchal de camp par une distinction particulière, & le 1<sup>er</sup> X<sup>bre</sup> suivant il prit le commandement de l'armée françoise en Flandres ; le canton de Zurich menacé d'une guerre civile l'ayant rappelé quelque temps après, il courut au secours de sa patrie, mais ses opérations militaires n'eurent pour lui aucun succès, & étant revenu en France en 1656 le roy le nomma pour servir à l'armée de Flandres où il se distingua au point que le cardinal de Mazarin lui envoya le 28 décembre de la même année le portrait du Roy enrichi de pierreries avec une lettre de sa main très flatteuse ; il fit les campagnes de 1657 & 1658 & se signala au siège de Dunkerque & à la bataille des Dunes ; le Roy le nomma ensuite commandant au château d'If près de Marseilles. La France étant alors en

paix, il quitta le service avec l'agrément du Roy pour entrer à celuy de la République de Venise. Nommé le 21 décembre 1655 & reçu à Soleure le 11 janvier 1656 par M. de La Barde, ambassadeur en Suisse & chevalier du même Ordre, il fut le premier & l'unique officier protestant décoré de cet Ordre ».

[Rietstap, *Armorial général*, t. II, p. 1072 : *d'azur à une roue de moulin d'or (sans rayons) garnie de cinq augettes, remplie de deux croissant adossés, le tout du même*. DHBS VII 278–279, armoiries anciennes : *de sable à une roue de moulin d'or à quatre palettes chargée au milieu d'une feuille de trèfle de sinople*. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle : *d'azur à deux croissants figurés et adossés d'or, enclos dans une roue de moulin du même*. Après l'acquisition de la seigneurie d'Elgg les armoiries augmentées de celles d'Elgg (*de gueules à trois têtes d'ours de sable, colletées d'argent*). AHS 1902, p. 71 fig. 29 & 1909, pl. VIII. – (MP 4479)]



(18) [BnF ms fr. 32870, p. 481]. « Henry Robert de Besson, exempt des cent Suisses de la Garde du Roy. Nommé le 30 août 1658, fut confirmé dans cette dignité en 1665 lors de la réforme & du rétablissement de cet Ordre, après avoir préalablement fait preuve de sa noblesse conformément aux nouveaux règlements (*Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit*). On ignore sa filiation & ses armes ».

[H. de Vevey-L'Hardy, *Armorial du canton de Fribourg*, II p. 19–20 : armoiries primitives, *d'azur à la bande gueules accompagnée de deux lions passants d'or*. Cimier : *une fleur de lis*. Un ex-libris de François de Besson augmente ces armes *d'une fleur de lis d'or posée en pal sur la bande*. Cimier : *une fleur de lis d'or*. Cette fleur de lis de l'écu aurait été conférée par les lettres d'anoblissement du roi de France, de 1648. Ce même François changea plus tard les émaux de ses armes : *d'argent à la bande d'azur, chargée d'une fleur de lis d'or en pal, et accompagnée de deux lions passants de gueules*. D'après le livre de famille, Henry-Robert Besson, frère cadet de François, brisait ses armes (sans émaux) d'un *label à trois pendants, en chef*. DHBS II 152 : *d'argent à la bande d'azur chargée en cœur d'une fleur de lys d'argent* (dans le sens de la bande), *et accostée de deux lions de gueules* ». – (MP 4524) ]



(19) [BnF ms fr. 32870, p. 546] « Caspar-Joseph Freuler, landame du canton de Glaris en 1699. *Histoire militaire des suisses* par le baron de Zurlauben, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il estoit probablement fils de Caspar Freuler chevalier de l'Ordre du Roy & colonel du régiment des Gardes suisses ».

[Ses armes : n° 4351 = *de gueules à un sauvage nud d'argent debout, ayant la tête couverte de feuilles de sinople, tenant de la main droite une fleur de lys d'or, & de la gauche une flèche à la pointe & aux plumes d'argent, ayant le bois de sable*. *Wappenbuch des Landes Glarus. Wappen der Glarner Geschlechter von der ältesten Zeit bis in Verbindung mit einem Verzeichnis sämtlicher Bürgergeschlechter des Landes* / von Ida Tschudi-Schümperlin, Dr. Jakob Winteler. – (MP 4665)]



(20) [BnF ms fr. 32870, p. 552] « Jean Louis d'Arregger [von Wildensteg], gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, & capitaine aux Gardes suisses, nommé le 20 mars 1678. Le baron de Zur Lauben dans son *Histoire militaire des Suisses* dit qu'il fut *chevalier de l'Ordre du Roy*. On ignore sa filiation & ses armes ».

[La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse ...*, 2<sup>e</sup> éd. t. I, p. 369–372 : *échiqueté d'or & de sable, au chef d'argent à l'aigle issant de sable*. DHBS I 426 : *coupé, d'azur, plus tard d'argent, à une aigle issante de sable et échiqueté de sable et d'or*. – (MP 4685)]



(21) [BnF ms fr. 32870, p. 587] « Jaques de Sury, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, conseiller d'État & major de la ville de Soleure. On ignore sa filiation & ses armes ».

[<hls-dhs-dss.ch> : depuis le XVI<sup>e</sup> s., plus d'un servit la couronne de France comme capitaine ou colonel, gagnant ainsi fortune et considération ; Urs Franz Josef s'éleva jusqu'au grade de brigadier. Quatre capitaines et les colonels Heinrich et Johann Josef Sury von Steinbrugg (1672) moururent au service de la France. Armoiries : *d'azur à*

*trois montagnes d'argent rangées en fasce, issant de la pointe de l'écu, accompagnées en chef d'une quartefeuille du même (Wappen der Bürger von Solothurn / Hrsg. von der Bürgergemeinde der Stadt Solothurn, 1937). – (MP 4901)}*

**Mit dem Orden des Heiligen Michael ausgezeichnete Schweizer Offiziere im Dienste der Könige von Frankreich 1554–1665**

Der St. Michaelsorden wurde 1469 von König Ludwig XI. von Frankreich gegründet, der diesem Heiligen, dem Schutzpatron des Königreichs seit der Herrschaft Philipps VI., damit besondere Verehrung zukommen liess. Die Anzahl der Ritter wurde auf sechsunddreißig festgelegt. Die Kollane dieses Ordens, die täglich in der Öffentlichkeit getragen werden musste, bestand aus einer goldenen Halskette, deren Muscheln mit schleifenartigem Schnurmuster verbunden waren. An dieser Kette hing ein Medaillon, das den aufrechten Erzengel Michael zeigt, der den Dämon niederstreckt.

Der «Kleine Orden», der im eigenen Quartier, während Krieg, Jagd oder Reise getragen wurde, bestand aus einer Darstellung des Heiligen Michael, die an einer Goldkette befestigt war, oder an einer Schnur, zwingend aus schwarzer Seide, dies seit Heinrich II. oder Karl IX.

Sehr schnell wurde dieser Orden sehr großzügig verteilt, die Zahl von sechsunddreißig weit überschritten, und man zählte bald mehrere hundert Mitglieder. Diese Situation veranlasste Ludwig XIV. 1665, den St. Michaelsorden zu reformieren und die Zahl seiner Ritter auf hundert festzulegen.

Ende des 18. Jahrhunderts wurde die «Historische Sammlung der Ritter des St. Michaelsordens» verfasst, deren elf Bände in der Nationalbibliothek Frankreichs aufbewahrt werden. (Ref. Fr. 32864–32874). Diese Sammlung, die infolge der Französischen Revolution nicht gedruckt werden konnte, ist dank den Bemühungen des Autors dieses Artikels nun auf dem Weg zur vollständigen Veröffentlichung. Aus den 4902 Einträgen extrahierte er die 21 Aufzeichnungen von Schweizer Soldaten, die im Dienste der Könige von Frankreich mit dem St. Michaelsorden ausgezeichnet wurden. In Ermangelung einer definitiven Statistik ist die Schweiz wahrscheinlich das Land mit der höchsten Anzahl von Empfängern dieses Ordens.

(Gaëtan Cassina, Übers. Rolf Kälin)



Louis XI au milieu de ses chevaliers portant le manteau, le chaperon et le collier de l'ordre (©BnF ms fr. 19819 f° 1 peinture de Fouquet).

